

Elément de cadrage sur la DTA : démographie, emplois, revenus

La démographie entre 1999 et 2006 (Insee-Recensement)

NB : le nouveau recensement de l'Insee est désormais réalisé sur 5 années glissantes. Les résultats exploités étant millésimés sur l'année médiane, ici au 1^{er} janvier 2006, dernière année disponible pour l'ensemble des données lors des premières analyses de la DTA.

A l'exemple de la région, le territoire de la DTA connaît entre 1999 et 2006 une faible croissance de la population (+1,5%) qui masque un solde naturel plus important (+3,1%) amputé d'un flux migratoire négatif (-1,6%).

L'approche en typologie de territoire par aire urbaine permet d'affiner le constat. Seuls les pôles urbains perdent de la population (-1,4%) avec un solde migratoire très négatif (-4,4%) contrairement aux différentes couronnes et le rural qui ont des soldes migratoires positifs (autour de +4%).

Les 3 principales aires urbaines (AU) suivent ces tendances d'évolution contrastées entre pôles et couronnes mais avec des nuances. Sur le total de l'AU, la population de Caen augmente le plus fortement (+4%) confortée par un solde migratoire quasi stable (-0,3%). Vient Rouen (+1%) qui peine à combler son déficit migratoire (-2,5%). L'AU du Havre voit sa population baisser (-2%) les flux migratoires en couronne (+4%) ne suffisant pas à compenser les fuites depuis le pôle (-7%).

Libellé	Pop 06	Variation 99-06	Solde naturel 99-06	Solde migratoire apparent 99-06	Variation en % 99-06	Tx solde naturel 99-06	Tx solde migratoire apparent 99-06
Hors espace urbain	70 168	2 586	-91	2 677	3,8	-0,1%	4,0%
Pôle	1 050 531	-14 791	32 830	-47 621	-1,4	3,1%	-4,4%
Couronne	380 079	27 819	13 887	13 932	7,9	3,9%	3,9%
Commune multipolarisée	127 767	8 528	3 394	5 134	7,2	2,8%	4,3%
Total DTA	1 628 545	24 142	50 020	-25 878	1,5	3,1%	-1,6%
France métro.	61 399 541	2 878 853	1 634 820	1 244 033	4,9	2,8%	2,1%

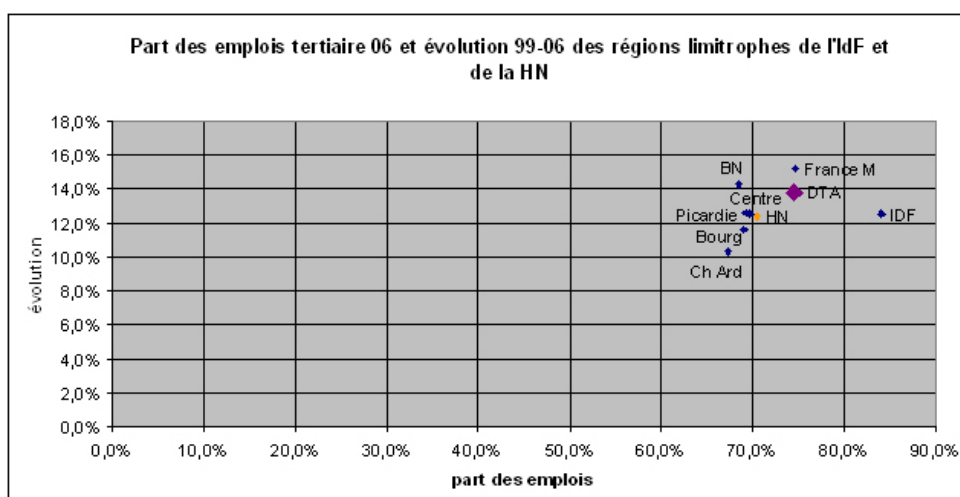
Les emplois par secteur entre 1999 et 2006 (Insee-Recensement)

NB : une partie de l'évolution de l'emploi peut-être liée à l'évolution des concepts du recensement (meilleure prise en compte de l'emploi occasionnel).

L'emploi est en hausse de 10% au sein de la DTA, une dynamique essentiellement portée par le secteur tertiaire. Les emplois agricoles et industriels baissent (-1 et -6% respectivement), ils représentent désormais moins de 1 emploi sur 5. Le secteur de la construction connaît la plus forte hausse (+22%) mais il ne pèse que 7% du total. C'est donc l'emploi tertiaire (+14%) qui tire la croissance, il représente désormais 75% des emplois au sein de la DTA (500 000 emplois sur les 675 000). Une proportion proche de la moyenne nationale.

Les 3 grandes AU concentrent les 4/5 des emplois tertiaires, on observe même que les 2/3 de ces emplois sont situés au sein des 3 pôles urbains, le tertiaire y représente plus de 80% de l'emploi. C'est cependant au sein des couronnes que la dynamique du tertiaire est la plus forte (de +17% à +28%) contre 10 à 14% au sein des pôles, Caen étant la plus dynamique.

Au niveau du bassin parisien, les régions limitrophes présentent des taux plus faibles, seule la Haute-Normandie dépassant les 70%, c'est le poids de l'Île de France (22% des emplois tertiaires) et de quelques régions au Sud qui porte la moyenne nationale à 75%. Ce sont aussi les régions du Sud de la France qui font le dynamisme de l'emploi tertiaire, seule la Basse-Normandie se rapproche de la moyenne nationale.



Les revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (Insee-DGI)

NB1 : l'utilisation des unités de consommation et des déciles, non disponibles à la commune, ne permettaient pas de reconstituer le zonage de la DTA, seuls les départements et aires urbaines ont été traités.

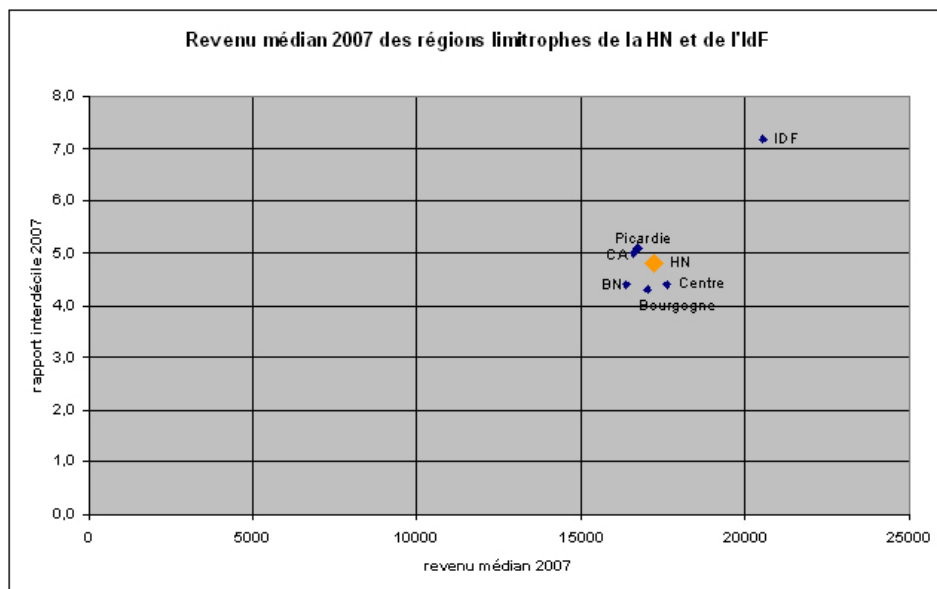
NB2 : attention la fiscalité directe, les revenus de transfert et les revenus du patrimoine ne sont pas pris en compte.

Concernant les départements, le revenu annuel médian se situe entre 17 000€ et 17 700€ (pour l'Eure) soit une amplitude de 4%. Si le 9^{ème} décile est stable à 32 000€ dans les 3 départements, le 1^{er} décile connaît une forte amplitude (16%) entre la Seine-Maritime (6 381€) et l'Eure (7 435€). Le rapport inter-décile (9^{ème} décile/1^{er} décile) s'établit respectivement à 5,1 et 4,4, témoignant d'une structure des revenus (avant redistribution) plus inégalitaire en Seine-Maritime.

Si les AU de Caen et Rouen ont un revenu médian équivalent à 17 900€, le rapport inter-décile est plus inégalitaire à Rouen (5,2) qu'à Caen (4,6). A l'inverse, Le Havre présente un revenu médian plus faible (16 800€) mais le rapport inter-décile le plus élevé (5,9) de toutes les AU.

Sur la plupart des autres AU de la DTA, le revenu médian est un peu plus faible (entre 15 et 16 000€) mais avec des distributions moins inégalitaires (rapport inter-décile <5).

Si les revenus ont globalement progressé d'environ 20% entre 2001 et 2007, cette hausse atteint même 24-26% sur les AU de Pont-Audemer et Honfleur. On notera que ces hausses ont été légèrement plus fortes sur le 1^{er} décile permettant une très légère baisse du rapport inter-décile.



Les régions du bassin parisien, hors Ile-de-France, présentent des profils assez similaires contrairement à la région capitale qui se décroche nettement par son revenu médian plus élevé et une plus forte disparité. A noter que pour l'Ile-de-France, le 1^{er} décile est comparable aux autres régions, c'est le 9^{ème} décile (à 46 000€ contre 31 à 33 000€ pour les autres régions) qui explique la plus forte disparité. Une situation qu'il convient de relier au poids des emplois tertiaires, et particulièrement les cadres des fonctions métropolitaines en Ile-de-France.

Définitions

Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent. Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un « ménage fiscal » est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

Cette échelle d'équivalence est utilisée couramment par l'INSEE et Eurostat pour étudier les revenus ainsi exprimés par « équivalent adulte ».

La médiane du revenu fiscal par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur.

Les déciles du revenu fiscal par unité de consommation décrivent la distribution des revenus par tranches de 10% des personnes. La médiane constitue donc le cinquième décile.

Le rapport inter-déciles (d9/d1) du revenu fiscal par unité de consommation (UC) établit le rapport entre les revenus par UC les plus élevés et les revenus par UC les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10 % de personnes aux revenus les plus extrêmes. Cet indicateur mesure la disparité relative entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus les plus extrêmes. Il permet donc d'étudier les disparités des revenus par UC au sein d'une zone, mais aussi entre les zones.

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considérée comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants.

La couronne périurbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Les communes multipolarisées situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

